Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-200067072-20251219-CC_2025_12_N138-DE

Haut-Léon Communauté

Extrait du registre des délibérations
Session ordinaire
Conseil Communautaire
Séance du 17 décembre 2025 – 19 heures

Le Conseil Communautaire de Haut-Léon Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Maison des Services des Carmes, à Saint-Pol-de-Léon

PRÉSENTS :

Jacques EDERN, Gildas BERNARD, Anne BESCOND, Stéphane CLOAREC, Jean-Noël EDERN, Éric LE BOUR, Bernard FLOCH, Patrick GUEN, Bernard LE PORS, Eric GRALL, Eric PENNEC, Aline CHEVAUCHER, Odile THUBERT MONTAGNE, Roger GUILLOU, Nadine PLUCHON, Josée FALC'HUN, Romuald GUENGANT, Véronique LE BOULC'H, Maël SAILLOUR, Marie-Hélène QUIEC, Éric MIOSSEC, Christine LE STER, Yves JÉZÉQUEL, Jean-Luc, MOISAN, Laurence MEAR, Roger BOSSARD, Jean-Jacques SÉVÈRE, Michel AUTRET, Gwenaëlle PENDU, Gilbert CHAPALAIN, Carole AUTRET, Véronique KÉRLÉO, Marc CONSTANTIN, Jean-Luc BONIS, Anne DANIÉLOU, François MOAL, Hervé JÉZÉQUEL, André JÉZÉQUEL, Stéphanie DUMONT, Jean NÉZOU lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS : AZOU Dominique (Directeur Général Services), Véronique GUYONVARCH (Directrice Générale Adjointe).

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Marlène IHLEU (pouvoir Jean-Noël EDERN), Danielle MICHEL (pouvoir Bernard LE PORS), Marie-Thérèse CUEFF (pouvoir Gildas BERNARD), Jacques PONTU (pouvoir Jacques EDERN)

ABSENT : Charles de KERMENGUY

Date de la convocation : 3 décembre 2025 **Date d'affichage :** 3 décembre 2025	**Membres du Conseil :** En exercice : 45 Présents : 40 Votants : 44		**Présidence de séance :** Jacques EDERN **Secrétaire de séance :** Gildas BERNARD
Numéro d'ordre CC-2025-12-N138	**Nomenclature** 5.2	**Rapporteur** Stéphane CLOAREC	**Chef de projet :** François NIHOUARN

Objet : Délégation au Bureau Communautaire

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président présente, à chacune des réunions du Conseil Communautaire, les décisions prises dans le cadre de la délégation aux membres du Bureau :

Le Conseil Communautaire prend note des délibérations suivantes :

Bureau communautaire du 3 décembre 2025	
BUR-2025-12-N133	Secrétaire de séance
BUR-2025-12-N134	Adoption du Procès-Verbal
BUR-2025-12-N135	Dotation Solidarité Rurale – Géomaticien
BUR-2025-12-N136	Vente de produits « Office de Tourisme du Léon »
BUR-2025-12-N137	Convention d'assistance « SEA Conseil Départemental »
BUR-2025-12-N138	ZA Kerrannou – Phase 3 – Convention « Electricité » SDEF
BUR-2025-12-N139	Étude prospective Piscine – Attribution de marché
BUR-2025-12-N140	Rapport d'activités 2024
BUR-2025-12-N141	Schéma Développement Lecture Publique
BUR-2025-12-N142	Contentieux Commune de Roscoff Eau et Assainissement
BUR-2025-12-N143	PCRS – Convention 2026-2030
BUR-2025-12-N144	Convention Repreneurs Déchets
BUR-2025-12-N145	Marchés Publics 2026 « Eau » et « Assainissement »
BUR-2025-12-N146	Tarifs 2026
BUR-2025-12-N147	Acquisition des terrains ZA Kerrannou – Saint Pol de Léon

Le Président
Jacques EDERN

Le Secrétaire de Séance
Gildas BERNARD